

	ASSURÉS DE MOINS DE 65 ANS	ASSURÉS DE 65 À 70 ANS	ASSURÉS DE 70 ANS ET PLUS
<b>Assurance vie</b>			
Montant d'assurance	1 X le salaire	1 X le salaire	1 X le salaire
Maximum	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Fin de l'assurance	70 ans	70 ans	70 ans
<b>Assurance décès et mutilation accidentels</b>			
Montant d'assurance	1 X le salaire	1 X le salaire	1 X le salaire
Maximum	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Fin de l'assurance	70 ans	70 ans	70 ans
<b>Assurance vie des personnes à charge</b>			
Montant des prestations - conjoint	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Montant des prestations - chaque enfant	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Fin de l'assurance	70 ans	70 ans	70 ans
<b>Assurance salaire de courte durée</b>			
Montant des prestations	66,67% du salaire hebdomadaire		
Maximum	Même que l'assurance-emploi		
Imposition des prestations	Imposables		
Délai de carence	Hospitalisation : 0 jour Accident : 0 jour Maladie : 7 jours		
Durée maximale des prestations	<b>26 semaines</b> Les prestations sont payables par l'assureur jusqu'au samedi suivant la 4 <sup>ème</sup> semaine complète de prestations (excluant le délai de carence). Les prestations suivantes sont payables par l'assurance-emploi pour la période durant laquelle l'employé est admissible. Lorsque l'employé cesse d'être admissible à l'assurance-emploi, les prestations sont versées par l'assureur jusqu'au maximum <u>global</u> de 26 semaines.	NON COUVERT	NON COUVERT
Fin de l'assurance	65 ans		
<b>Assurance salaire de longue durée</b>			
Montant des prestations	66,67 % du salaire mensuel		
Maximum avec et sans preuves	2 133,34 \$ par mois		
Imposition des prestations	Non imposables	NON COUVERT	NON COUVERT
Délai de carence	Après l'assurance salaire de courte durée		
Durée maximale des prestations	Jusqu'à 65 ans		
Fin de l'assurance	65 ans		

	ASSURÉS DE MOINS DE 65 ANS	ASSURÉS DE 65 À 70 ANS	ASSURÉS DE 70 ANS ET PLUS
<b>Assurance maladie</b>			
Franchise	50 \$	50 \$	50 \$
Applicable sur	Médicaments et autres frais médicaux	Médicaments et autres frais médicaux	Médicaments et autres frais médicaux
<b>Médicaments</b>			
Remboursement	80 % du prix du médicament équivalent le moins cher disponible	80 % du prix du médicament équivalent le moins cher disponible	80 % du prix du médicament équivalent le moins cher disponible
<b>Soins de la vue</b>			
Franchise	Aucune	Aucune	Aucune
Examen de la vue	50 \$ par 24 mois (100 %)	50 \$ par 24 mois (100 %)	50 \$ par 24 mois (100 %)
Lunettes et lentilles cornéennes	200 \$ par 24 mois (80 %)	200 \$ par 24 mois (80 %)	200 \$ par 24 mois (80 %)
<b>Autres frais médicaux</b>			
Remboursement	80 %	80 %	80 %
Ambulance	Frais couverts	Frais couverts	Frais couverts
Appareil auditif	300 \$ par 36 mois	300 \$ par 36 mois	300 \$ par 36 mois
Appareils orthopédiques	Frais couverts	Frais couverts	Frais couverts
Appareils thérapeutiques	Frais couverts	Frais couverts	Frais couverts
Bas élastiques médicaux	3 paires par année civile	3 paires par année civile	3 paires par année civile
Chaussures orthopédiques et orthèses	300 \$ par année civile	300 \$ par année civile	300 \$ par année civile
Chaussures profondes	100 \$ par année civile	100 \$ par année civile	100 \$ par année civile
Chirurgie dentaire à la suite d'un accident	5 000 \$ par accident	5 000 \$ par accident	5 000 \$ par accident
Chirurgie esthétique à la suite d'un accident	5 000 \$ par accident	5 000 \$ par accident	5 000 \$ par accident
Cures de désintoxication	80 \$ par jour, maximum 2 500 \$ viager	80 \$ par jour, maximum 2 500 \$ viager	80 \$ par jour, maximum 2 500 \$ viager
Échographie, ultrasons	300 \$ par année civile	300 \$ par année civile	300 \$ par année civile
Électrocardiogrammes, radiographies et analyses de laboratoire	Frais couverts	Frais couverts	Frais couverts
Glucomètre	300 \$ par 36 mois consécutifs	300 \$ par 36 mois consécutifs	300 \$ par 36 mois consécutifs
Infirmier	10 000 \$ par année civile	10 000 \$ par année civile	10 000 \$ par année civile
Injections sclérosantes	20 \$ par traitement	20 \$ par traitement	20 \$ par traitement
Neurostimulateur transcutané	1 000 \$ par 60 mois consécutifs	1 000 \$ par 60 mois consécutifs	1 000 \$ par 60 mois consécutifs
Pompes à insuline	7 500 \$ par 60 mois consécutifs	7 500 \$ par 60 mois consécutifs	7 500 \$ par 60 mois consécutifs
Prothèses capillaires	300 \$ viager	300 \$ viager	300 \$ viager
Prothèses mammaires externes	350 \$ par 24 mois consécutifs	350 \$ par 24 mois consécutifs	350 \$ par 24 mois consécutifs
Rapports médicaux	50 \$ par rapport	50 \$ par rapport	50 \$ par rapport
Soutien-gorge postopératoire	200 \$ par 24 mois consécutifs	200 \$ par 24 mois consécutifs	200 \$ par 24 mois consécutifs
Stérilets	Frais couverts	Frais couverts	Frais couverts
<b>Services professionnels</b>			
Remboursement	80%	80%	80%
Chiropraticien	30 \$ par visite, maximum 500 \$ par année civile	30 \$ par visite, maximum 500 \$ par année	30 \$ par visite, maximum 500 \$ par année
Masseur et massothérapeute (sur recommandation médicale)	500 \$ par année civile	500 \$ par année civile	500 \$ par année civile
Naturopathe, ostéopathe et podiare	30 \$ par visite, maximum 500 \$ par année civile	30 \$ par visite, maximum 500 \$ par année civile	30 \$ par visite, maximum 500 \$ par année civile
Orthophoniste, audiologiste et ergothérapeute	30 \$ par visite, maximum 500 \$ par année civile	30 \$ par visite, maximum 500 \$ par année civile	30 \$ par visite, maximum 500 \$ par année civile
Physiothérapeute, psychiatre et thérapeute en réadaptation physique	500 \$ par année civile	500 \$ par année civile	500 \$ par année civile
Psychologue/psychiatre/psychanalyste	500 \$ par année civile	500 \$ par année civile	500 \$ par année civile

	ASSURÉS DE MOINS DE 65 ANS	ASSURÉS DE 65 À 70 ANS	ASSURÉS DE 70 ANS ET PLUS
<b>Assurance voyage avec assistance</b>			
Franchise	Aucune	Aucune	Aucune
Remboursement	100 %	100 %	100 %
Assurance voyage avec assistance	5 000 000 \$ par voyage	5 000 000 \$ par voyage	5 000 000 \$ par voyage
Séjour maximal	180 jours	180 jours	180 jours
<b>Hospitalisation</b>			
Franchise	Aucune	Aucune	Aucune
Remboursement	100 %	100 %	100 %
Chambre d'hôpital	Semi-privée	Semi-privée	Semi-privée
<b>Autres caractéristiques</b>			
Employés de 65 ans et plus		RAMQ 1er payeur pour les médicaments Assureur 2ème payeur pour les médicaments, 1er payeur pour les autres frais	RAMQ 1er payeur pour les médicaments Assureur 2ème payeur pour les médicaments, 1er payeur pour les autres frais
Conjoint de 65 ans et plus		Suit l'adhérent	Suit l'adhérent
Fin de l'assurance	À la retraite	À la retraite	À la retraite
<b>Assurance soins dentaires</b>			
Franchise	50 \$	50 \$	50 \$
Remboursement soins préventifs, de base, endodontie et parodontie	80 %	80 %	80 %
Montant maximal combiné	1 000 \$ par année civile	1 000 \$ par année civile	1 000 \$ par année civile
Examen de rappel	1 par 9 mois	1 par 9 mois	1 par 9 mois
Fin de l'assurance	À la retraite	À la retraite	À la retraite
Note : frais couverts ne signifie pas qu'il n'y a pas de maximum. Un maximum raisonnable et coutumier sera appliqué par l'assureur.			